

Le débat public prend fin le 31 Janvier. Force est de constater que la dernière réunion à HABAS, n'était pas au niveau de la première à POUILLON : les interrogations légitimes et argumentées que suscite ce projet de stockage, ont souvent cédé la place à une suspicion et une défiance systématiques à l'égard des représentants d'EDF quelles que soient les explications fournies ; le discours militant a souvent pris le pas sur le dialogue.

Je n'en reste pas moins convaincu que la réflexion et la concertation autour de ce projet doivent se poursuivre. Les nouvelles orientations de notre politique énergétique, la volonté de diversification de nos ressources et de sécurisation de nos approvisionnements justifient la recherche de solutions de transition et de complémentarité comme le stockage de gaz naturel en cavités salines. Certes il n'y a pas d'activité humaine sans risque mais ce sur quoi on doit s'interroger c'est sur la probabilité des risques et sur la capacité à les maîtriser.

Personnellement, j'ai le sentiment d'avoir eu des réponses crédibles et fondées, conforté par le constat que nous avons été plusieurs à faire sur le site de Manosque, d'installations parfaitement insérées dans l'environnement, totalement sécurisées et unanimement acceptées par les acteurs locaux.

Je ne suis ni géologue, ni océanologue, mais cela ne m'interdit pas de donner mon opinion sur "les menaces et incohérences du projet" soulevées par un "Collectif Citoyen" :

- la "pollution de la plus belle plage du monde" est très improbable car je pense que le rejet de saumure ne sera autorisé que s'il remplit toutes les conditions de sécurité imposées par les organismes de contrôle de l'Etat

- la "destruction **délibérée** du patrimoine naturel des Landes" par une conduite **souterraine**, n'est-t-elle pas une conclusion exagérée ?

- le danger de fuite de saumure et par là de pollution du milieu naturel, est-il supérieur à tous les risques de pollution qu'encourt ce même milieu quand il est traversé par des norias de camions acheminant des produits industriels de toute nature ?

- quant à la dévalorisation du patrimoine immobilier de toute une région, ne sera-t-elle pas beaucoup plus probable dans des zones du département désertées par les acteurs économiques ?

- le classement Sévés0, s'il signale un risque industriel, n'apporte-t-il pas aussi l'assurance que ces installations feront l'objet de contraintes sécuritaires sévères et de contrôle draconiens imposés par les organismes d'Etat

- quant "au gaspillage de la matière précieuse qu'est le sel", je souhaite que des solutions puissent être trouvées, tout en sachant que d'éventuelles nouvelles installations industrielles soulèveraient d'autres oppositions

- la "pérennité réelle du projet (chantier de 10 ans)", qu'est-ce que 10 ans en rapport avec les décennies que vont nécessiter un programme de diversification des ressources énergétiques, la montée en puissance des énergies renouvelables et l'incidence progressive d'une politique d'économies d'énergie ?

- quant à "l'opportunité économique d'un tel projet en regard des options en énergie renouvelable", je reste persuadé que c'est justement ces options qui justifient le recours à une énergie complémentaire et transitoire

Une observation a été faite concernant le peu d'intérêt que représentait ce projet en terme d'emplois et de retombées économiques et fiscales Nous jouons peut-être "petits bras" dans le canton de Pouillon, mais je pense qu'ici et par les temps qui courent, la création de 30 emplois en période d'exploitation, plus quelques dizaines d'autres pendant les années de chantier, ne sauraient nous laisser indifférents.

En conclusion, je suis persuadé que ce projet industriel, la sauvegarde du patrimoine environnemental, la préservation des intérêts des riverains et l'activité touristique, seront tout à fait compatibles, convaincu que tous les acteurs, opérateurs, administrations, politiques, associations auront l'intelligence de tous oeuvrer en ce sens par le dialogue et la concertation.